



# PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

-----

Réunion du 22 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux septembre à 16 heures, le Bureau Communautaire s'est réuni à la Salle Intercommunale du Pôle des Services Publics de STENAY, légalement convoqué, par Monsieur Daniel GUICHARD.

Date de convocation : 16 septembre 2021  
Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de votants : 12

- **Délégués Présents :**

Daniel GUICHARD (Pouilly-sur-Meuse)  
Jean-Pierre CORVISIER (Baâlon)  
Stéphane PERRIN (Stenay)  
Hervé CULOT-PONCE (Stenay)  
Romuald COLLET (Stenay)  
Daniel WINDELS (Lion-devant-Dun)  
Vanessa PIERSON (Villers-devant-Dun)  
Michel VUILLAUME (Dannevoux)  
Alain REUTER (Liny-devant-Dun)  
Ornella VALIBOUZE (Stenay)  
Cédric PIERSON (Laneuville-sur-Meuse)  
Pierre PLONER (Dun-sur-Meuse)

- **Délégués Absents / Excusés :**

Guy RAVENEL (Aincreville)

A été nommé secrétaire de séance, après l'accord de l'assemblée délibérante, Stéphane PERRIN

Le quorum étant respecté, 12 conseillers présents sur 13 membres.

## **OBJET 1 / Retour audit tourisme**

Retour sur l'audit touristique réalisé par Synergie.

L'audit consistait à :

1. Réaliser un état des lieux / diagnostic / AFOM
2. Identifier les enjeux de développement touristique et de création de produits touristiques
3. Réaliser un audit des structures gestionnaires des missions de service public du tourisme et/ou d'équipements
4. Mettre en œuvre une piste de travail sur la structuration touristique : offre de produits / organisation de l'accueil des touristes / outils de promotion.

Une première phase du diagnostic a été présentée : potentiels touristiques du territoire et propositions d'axes de développement

### Existant à conforter :

- *Fort de son environnement naturel et de ses paysages préférés, le territoire est propice au tourisme vert et familial à travers la valorisation de circulations douces (voies vertes, sentiers de randonnée pédestre, tourisme fluvial).*
- *La valorisation du patrimoine culturel : le territoire bénéficie d'une richesse culturelle et patrimoniale remarquable (Basilique Notre-Dame d'Avioth, église Notre-Dame de Mont-devant-Sassey, Abbatale Notre-Dame de Mouzon, ancienne chartreuse du Mont-Dieu).*

### Thématique de développement :

- *La Citadelle de Montmédy et sa thématique historique embrassant les 16e et 17e s. (Marville, Carignan). Faire de la citadelle un lieu de référence sur l'histoire des fortifications.*
- *Le tourisme de mémoire : au cœur de la bataille de France (mai 1940), le territoire bénéficie de très nombreux vestiges de la deuxième guerre mondiale (Ouvrages de la ligne Maginot : La Ferté, Le Chênois, Thonnelle, Velosnes / et de sites de combats : bataille de Stonne, d'Inor)*
- *Mise en œuvre d'un tourisme brassicole en lien avec les producteurs artisanaux.*

Daniel WINDELS s'étonne que la côte St Germain à Lion-devant-Dun ne soit pas mentionnée au vu du projet de parcours de santé envisagé. Ce projet sera soutenu par le Département.

Le Président répond qu'il s'agit du périmètre Synergie et qu'elle pourrait être mentionnée dans l'audit spécifique à la Communauté de communes. En cas d'observation, il ne faut pas hésiter à faire remonter les remarques à Monsieur Perichaut.

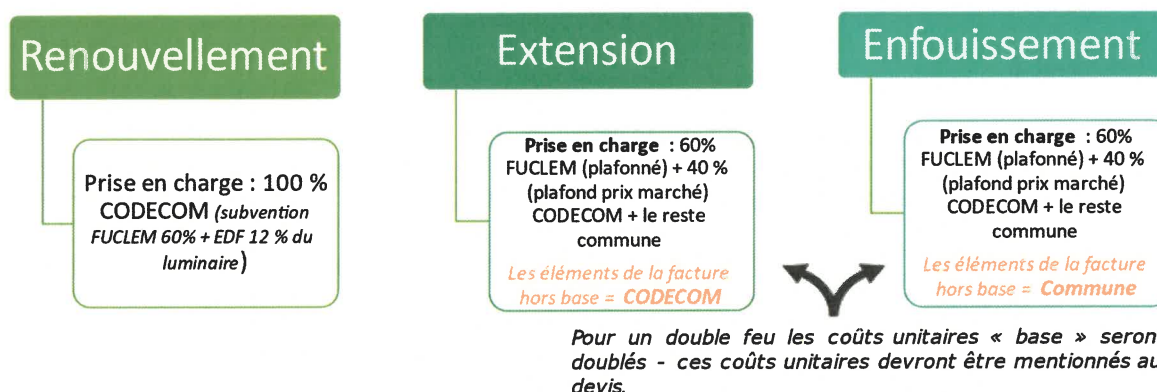
Romuald COLLET et Ornella VALIBOUZE espèrent que la remarque concernant le manque de formation des agents des Offices ne concerne pas celle de Stenay Val Dunois.

Cf. compte-rendu Synergie en pièce jointe.

## **OBJET 2 / Compétence éclairage public**

Suite aux différentes discussions sur l'évolution du règlement d'éclairage public, il est proposé de modifier le règlement, afin de permettre aux communes d'implanter d'autres types de luminaires que sur un poteau bois, selon leur choix. La Communauté de communes et la FUCLEM interviendront sur des montants planchés, qui seront les mêmes pour le renouvellement, l'extension et l'enfouissement (cf. schéma ci-dessous).

## BASE : Poteau bois – Crosse galva – Luminaire LED type Izylum



Les membres du bureau sont satisfaits de cette évolution qui donne une ligne de conduite égale à tous et simple d'application, tout en permettant une flexibilité dans le choix des communes.

*Avis favorable à l'unanimité.*

### **OBJET 3 / Recrutement – Projet territoire zéro chômeur**

Comme proposé et validé lors du dernier conseil communautaire, un chargé de mission sera recruté pour sa candidature à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Ce poste s'inscrit dans le cadre de la seconde expérimentation nationale territoire zéro chômeur longue durée (TZCLD).

Ainsi afin de ne pas être bloqué dans le recrutement au vu des différents profils que nous sommes susceptibles de recevoir, il est proposé d'ouvrir deux postes : un développeur territorial (Catégorie A – Attaché – Filière administrative) et un animateur territorial (Catégorie B – Animateur – Filière animation).

Ce chargé de mission sera soutenu par un volontaire territorial en animation. En effet, l'Etat permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum, au service de l'ingénierie de leurs projets. L'État aidera la collectivité territoriale dans son recrutement à hauteur d'une aide forfaitaire de 15 000 euros qui sera versée sur décision du préfet.

*Avis favorable à l'unanimité.*

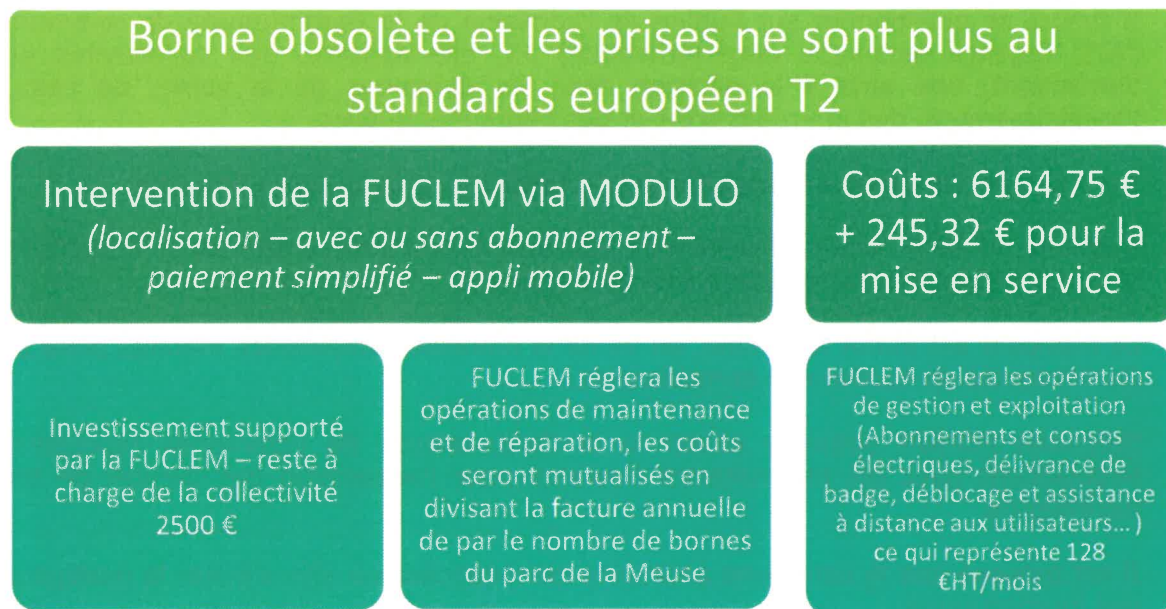
### **OBJET 4 / Dossier assurance – sinistre collège Dun-sur-Meuse**

Suite à l'incendie sur l'ancien collège de Dun-sur-Meuse le 27 juin dernier, deux experts assurances se sont rendus sur place. Or, il est proposé de prendre un expert privé afin de défendre directement nos intérêts et non ceux des assurances. Il est annoncé un gain de 25% sur la prime et le coût de l'expert est de 5% du montant de cette prime (en grande partie couvert par notre contrat d'assurance).

L'ensemble des membres sont favorables à cette mesure – passant également par un expert privé pour leur sinistre à titre personnel.

*Avis favorable à l'unanimité.*

## **OBJET 5 / Changement de la borne de recharge électrique**



*Avis favorable à l'unanimité.*

## **Questions diverses**

- 1- Le Président, évoque un plan B concernant la construction du pôle scolaire à Sivry-sur-Meuse, au vu des difficultés rencontrées sur le plan A, à savoir :
  - fouilles archéologiques – résultat pas avant janvier 2022
  - pression de l'éducation nationale pour ouvrir en 2022
  - problématique avec la nappe phréatique
  - augmentation des coûts « matériaux » sur un projet qui était déjà très onéreux à la base, pouvant passer de 3.3 millions à 4.3 millions

Il est alors proposé un plan B, la réfection de l'école existante à l'instar de l'école de Laneuville-sur-Meuse et construction d'une micro crèche envisagée dans deux logements communaux mitoyens.

Suite aux échanges (nécessité de la crèche – attention particulière à l'expertise des bâtiments – « relogement » des classes durant les travaux - ...), il est proposé d'attendre l'avis des différents partenaires avant de prendre une décision. Il est important de faire en sorte que les RPI soient maintenus.

- 2- Un projet touristique a été soumis à la Communauté de communes, à savoir la création d'un sentier touristique des Lavoirs commençant à Mont-devant-Sassey. Coralie VIDAL prendra contact avec chaque Maire du territoire afin d'établir un diagnostic des lavoirs communaux. La Communauté de communes inciterait et soutiendrait les Maires dans la rénovation de ces lavoirs, afin que le circuit proposé soit harmonieux et attrayant.

L'ensemble du bureau est favorable à cette mesure mettant en valeur le patrimoine du territoire, tout en proposant un nouveau circuit touristique.

*Avis favorable à l'unanimité.*

- 3- Alain REUTER évoque le fait de mettre en place des glissières de sécurité sur la route de Sivry. Il est nécessaire dans un 1<sup>er</sup> temps de réaliser des devis.

Il faudra se questionner sur l'utilité de l'adhésion de la Communauté de communes à l'ATD (agence technique départementale) 55, elle apporte, aux collectivités qui le demandent, une aide à la décision dans les domaines de la voirie, de l'eau, de l'assainissement, des ouvrages d'art et des bâtiments publics.

Ses champs d'intervention sont d'ordre technique, juridique et/ou financier.

- 4- Stéphane PERRIN remet officiellement une demande d'intervention de la CODEOCM sur le projet de piste cyclable reliant Stenay à Mouzay.

Le Président est plutôt favorable, au vu de la nouvelle compétence mobilité prise par la Communauté de communes dernièrement.

Stéphane PERRIN souhaite savoir si la Communauté de communes reprendra les négociations avec les propriétaires riverains pour l'acquisition des bandes de terrain nécessaires.

Il est proposé que la commune poursuive ces négociations afin d'éviter la multiplication des interlocuteurs.

Sur la prise en charge exacte de la Communauté de communes, cela reste à affiner.

- 5- Il est acté de réaliser l'inauguration de l'école de Laneuville-sur-Meuse et du multi accueil de Cléry-le-Petit durant les vacances de la Toussaint.

- 6- Michel VUILLAUME fait part à l'assemblée de la décision du conseil municipal de racheter la boucherie. Le conseil municipal fait une nouvelle proposition à 50 000 €. Le Président précise que ce point sera tranché lors que prochain bureau communautaire.

- 7- Pierre PLONER aimerait évoquer la situation de l'EHPAD de Dun au prochain bureau, suite au compte rendu remis par l'EPFGE.

- 8- Romuald COLLET évoque le fait que Dun le Chastel demande une subvention de 6000 € pour le marché de Noël à Dun haut pour 2021. Le maire de Dun précise qu'une subvention n'a pas été demandée à la commune pour ce projet. Le Président répond que ce point sera ajouté à l'ordre du jour du prochain bureau.

- 9- Vanessa PIERSON aimerait qu'un nouveau planning des assemblées soit transmis comme cela était fait précédemment.

- 10- Jean-Pierre CORVISIER demande à Romuald COLLET d'organiser un point formation sur les nouvelles tablettes de la Codecom.

- 11- Hervé CULOT PONCE évoque la problématique de végétalisation du multi accueil de Cléry – Il s'agit d'un chantier conséquent pour lequel Stenay Environnement ne peut intervenir. Après réflexion notre chantier d'insertion pourrait réaliser ces travaux.

- 12- Stéphane PERRIN évoque le fait que l'archiviste municipal de Stenay a pris contact avec la direction de la Communauté de communes afin d'aider à l'archivage des documents communautaires dans un premier temps et pourquoi pas, envisager dans un second temps un service mutualisé archivage avec les communes volontaires du territoire.

Séance levée à 18h30,

Le Président,  
Daniel GUICHRAD

